

# **POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

## **MUSIQUE DU BOUT DU MONDE**

### **1. ENGAGEMENT**

La mission de Musique du Bout du Monde est d'organiser des événements pour sa communauté dans le but de lui faire découvrir et de célébrer les différences culturelles par la musique et d'autres médiums. Une des valeurs importantes qui oriente les actions de notre organisation est la bienveillance, notamment envers l'intégrité du territoire qui accueille nos activités. C'est donc en cohérence avec cette raison d'être que l'organisation s'engage dans une démarche en développement durable.

Depuis sa création, Musique du Bout du Monde est soucieuse de mettre de l'avant son développement en respect de son environnement et a pris plusieurs moyens afin de s'assurer de limiter les impacts potentiellement négatifs de ses activités sur sa communauté et de maximiser les retombées positives.

La présente politique en développement durable vise à transformer nos volontés en actions concrètes. Elle aspire à faire de notre organisation un modèle en matière de gestion responsable tant sur le plan économique que sur le plan social et environnemental. La démarche en développement durable de Musique du Bout du Monde est ancrée dans notre milieu de vie et s'attarde aux enjeux spécifiques à celui-ci.

### **2. ENJEUX ET OBJECTIFS**

#### **2.1 Gouvernance**

- Enjeu 1 : Culture de l'organisation
  - Objectif 1.1 : Engager 85 % de notre personnel et de nos bénévoles envers notre culture d'inclusion et de développement durable.
- Enjeu 2 : Visibilité de l'organisation
  - Objectif 2.1 : Avoir 80 % des participants et participantes à nos événements qui constatent nos efforts en développement durable.
- Enjeu 3 : Mobilisation des bénévoles

- Objectif 3.1 : Pourvoir 100 % des postes nécessaires à la tenue de nos événements.

## **2.2 Économique**

- Enjeu 1 : Pratiques d'achats et d'approvisionnement
  - Objectif 1.1 : Maintenir 85 % de nos achats auprès de fournisseurs locaux dans un rayon de 300 kilomètres.
- Enjeu 2 : Impact sur le développement local
  - Objectif 2.1 : Avoir 85 % des partenaires qui considèrent bénéficier de retombées positives de nos événements.

## **2.3 Social**

- Enjeu 1 : Accueil et intégration
  - Objectif 1.1 : Avoir 90 % de notre personnel et de nos bénévoles qui considèrent être bien accueillis et intégrés.
- Enjeu 2 : Conditions de travail
  - Objectif 2.1 : Assurer un taux de rétention minimal de 75 % de nos employés.

## **2.4 Environnemental**

- Enjeu 1 : Gestion des émissions de gaz à effet de serre
  - Objectif 1.1 : Diminuer de 10 % nos émissions de gaz à effet de serre.
- Enjeu 2 : Gestion des matières résiduelles
  - Objectif 2.1 : Générer un maximum de 8 grammes de matières résiduelles enfouies par personne/jour.

## **3. CHAMPS D'APPLICATION**

Cette politique s'adresse à tout le personnel, bénévoles et fournisseurs de l'organisation et porte sur l'ensemble de ses activités. Elle sert également de cadre de référence dans les relations avec les différentes parties prenantes, autant à l'interne qu'à l'externe, notamment avec les fournisseurs et la communauté dans laquelle l'organisation est implantée.

## **4. DROITS ET OBLIGATIONS**

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration le 14 juin 2022. Par cette politique, l'organisation souhaite se doter d'un outil formel qui contribue à la prise de décisions au jour le

jour. Cette politique est un instrument à respecter et à mettre en place au sein de l'ensemble des composantes de l'organisation.

## 5. PERSONNES RESPONSABLES

La codirection générale est responsable du contenu et des modifications futures apportées à cette politique. La codirection générale est responsable de transmettre l'information sur la politique et son application auprès des employés. L'application de cette politique est la responsabilité de chacun des employés de l'organisation. Un comité de développement durable sera responsable de la mise en œuvre des actions qui découlent du plan d'action de développement durable, qui a été établi en cohérence avec la présente politique. Les personnes responsables de la politique sont :

**Steve Pontbriand, codirecteur général et artistique**

Courriel : [direction@musiqueduboutdumonde.com](mailto:direction@musiqueduboutdumonde.com)

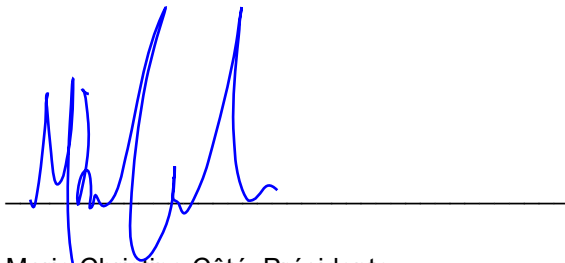
**Marie-Michèle Plante, codirectrice générale et artistique**

Courriel : [mm.plante@musiqueduboutdumonde.com](mailto:mm.plante@musiqueduboutdumonde.com)

## 6. ENTRÉE EN VIGUEUR

Cette politique est entrée en vigueur le 14 juin 2022.

## 7. SIGNATURE



Marie Christine Côté, Présidente